

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »  
DU 19 SEPTEMBRE 2023

L'an deux-mille-vingt-trois,  
le dix-neuf septembre,  
le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,  
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 21

Excusés représentés : 6

Excusés non représentés : 4

Absents : 0

Votants : 27

Date de convocation du conseil communautaire : 13 septembre 2023

**PRESENTS :**

M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, Mme CHALANCON-LYOTHIER,  
M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET,  
Mme JOLIVET, M. MARCEAU, M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE,  
Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON,  
Mme TARERAT, M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE,

**EXCUSE REPRESENTE :**

M. HAURY : Pouvoir donné à M. VIAL  
M. ARNAUD : Pouvoir donné à Mme JOLIVET  
M. BUGNAZET : Pouvoir donné à Mme BONNEFOY  
Mme VINSON : Pouvoir donné à Mme PRADIER  
M. BLANCHARD : Pouvoir donné à M. RIVET  
Mme BENABDESLAM : Pouvoir donné à Mme VILLEVIEILLE

**EXCUSES :**

Mme TEYSSIER  
Mme GOMEZ  
Mme JANISSET  
Mme ADJERIOU

n° 20230919\_D\_097

**Commission :**  
**Administration**  
**Générale**

**Objet : Ressources**  
**Humaines : Tableau**  
**des effectifs : Mise à**  
**jour**

Monsieur François MARCEAU a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire de bien vouloir approuver la mise à jour du tableau des effectifs (cf. tableau ci-joint) prévoyant :

- ✓ La création au sein de la filière technique d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe contractuel au sein du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux afin de permettre le renouvellement de l'agent actuellement en poste dans le cadre d'un contrat d'accroissement temporaire d'activité.
- ✓ La création au sein de la filière culture d'un poste d'adjoint du patrimoine principal 2ème classe contractuel à 27/35ème au sein du cadre d'emploi des adjoints territoriaux du patrimoine afin de permettre le renouvellement de l'agent actuellement en poste dans le cadre d'un contrat d'accroissement temporaire d'activité.
- ✓ La création au sein de la filière médico-sociale d'un poste d'assistant socio-éducatif titulaire au sein du cadre d'emploi des assistants territoriaux socio-éducatifs afin de permettre la mutation d'un agent pour exercer les fonctions d'animateur Relais Petite Enfance.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou sous-Préfecture  
le :

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la mise à jour du tableau des effectifs.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les  
jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

AR Prefecture

Le Secrétaire de séance

François MARCEAU

Le Président,



Frédéric GIRODET

043-244301131-20230919-20230919\_D\_097-DE

Reçu le 26/09/2023